

Rapport sur l'épreuve orale de Géosciences

L'objectif de l'examen oral consiste à évaluer les qualités d'initiative et le niveau de connaissances du candidat qui va entreprendre sa troisième année d'études en géosciences.

Les qualités d'initiative du candidat doivent se justifier par ses connaissances sur des problèmes actuels de géosciences liés à sa région d'origine et par sa capacité à reconnaître et classer les spécimens de type de roche classiques.

Ses connaissances en sciences quantitatives fondamentales telles que les mathématiques, la physique et la mécanique sont évaluées par de simples problèmes appliqués à des sujets de géologie.

Julia de Sigoyer, Yves Leroy